

# SUPERCROSS



<b>N° d'épreuve FFM</b> .....	<b>071</b>	<b>Organisateur</b>
<b>Moto-Club</b> .....	<b>MC la Bosse de Bretagne</b>	
<b>N° d'affiliation</b> .....	<b>1385</b>	
<b>Date</b> .....	<b>23 juillet 2016</b>	
<b>Lieu</b> .....	<b>Circuit du Cléray à La Bosse de Bretagne 35320</b>	
<b>Organisateur technique</b> ....	<b>Moto-club de la bosse de bretagne</b>	
<b>Adresse</b> .....	<b>1 rue du Semnon 35320 La Bosse de Bretagne</b>	
<b>E-mail</b> .....	<b>mclabosse@laposte.net</b>	
<b>Téléphone</b> .....	<b>02 99 44 62 21</b>	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

## Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course .....	<b>POMMIER Thierry</b>	Licence : <b>037500</b>
Président du Jury ou Arbitre* .....	<b>LEPETIT Alain</b>	Licence : <b>015433</b>
Membre du Jury .....	<b>DUSSOLIER Vincent (délégué)</b>	Licence : <b>128788</b>
Membre du Jury .....		Licence :
Commissaire technique responsable .....	<b>LOGEAIS Emmanuel</b>	Licence : <b>124914</b>
Responsable du chronométrage .....	<b>VOISIN Valerie</b>	Licence : <b>028290</b>

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

## Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
<b>SX1</b>	<b>15 ans</b>		<b>250/450</b>	<b>Classes 3 et 4</b>
<b>SX2</b>	<b>15 ans</b>		<b>125/250</b>	<b>Classe 2</b>
<b>SX junior</b>	<b>13 ans</b>	<b>17 ans</b>	<b>125 cc 2 temps</b>	<b>125 cc 2 temps</b>

**Engagement :**  
 Site internet : <http://ffm.engage-sports.com>  
 Contact : **FFM secrétariat motocross**  
 Adresse : **73 avenue Parmentier 75011 PARIS**  
 Téléphone : **01 49 23 77 00**  
 E-mail :

**Chronométrage :**  
 Location de transpondeur :  
 oui  non  
 Tarif :  
 Caution :



# SUPERCROSS



REGLEMENT PARTICULIER 2016

## Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

### Licences à la Journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation  oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FIM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avvertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Docteur Richard LENEUF	Nombre d'ambulanc(e)s	2
Nombre de secouristes	8	Temps de trajet (en min)	25 mn
Hôpital le plus proche	CHU PONCHAILLOU Rennes		

## Article 7 Le site de pratique

<b>Accès :</b>	<b>Caractéristiques :</b>
Nom du site : <b>Lo Cléray</b>	Longueur du circuit : <b>471 mètres</b>
Adresse : <b>La Lande du cléray 35320 La Bosse de Bretagne</b>	Largeur minimum de la piste : <b>5 mètres</b>
	Largeur de la grille : <b>16 mètres</b>
	Longueur de la ligne droite de départ : <b>31 mètres</b>
	Nombre d'OCP* : <b>20</b>
	*Officiels commissaires de P.M.

**Capacité Moto :**  
 Pendant les essais : **16**  
 En spectacle : **16**

**Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**

### Visa du Moto-Club

Date : 27 Aout 2016

**MC. LA BOSSE**  
 LMRE 1985  
 35320 LA BOSSE DE LGNE  
 Tél. : 02.99.44.70.20  
 BUREAU : 011 916 606 010111  
 TVA : FR 745 816 165 66

### Visa de la Ligue

Date : 27 JUIN 2016

LIGNE BRETAGNE REGIONALE  
 DE BRETAGNE  
 35120 DOL DE LA MER  
 Tél. : 02 99 48 26 89  
 mail : ligue.motocyclisme@wanadoo.fr  
 Siège : 319 av. de la République - 35000 RENNES  
 Fédération Française de Motocyclisme - Direction des sports  
 100 rue de la République - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 09 - Fax 01 49 23 77 23 - e-mail : ffm@wanadoo.fr

### Visa de la FFM

Date : 0410716  
 Numero : 1610769



Championnat de France Supercross  
Samedi 23 juillet 2016  
LA BOSSE DE BRETAGNE  
Horaires

13h30	Briefing Pilotes
14h00 - 14h25	Essais libres junior
14h30 - 14h40	Essais libres SX2 A
14h45 - 14h55	Essais libres SX2 B
15h00 - 15h10	Essais libres SX1 A
15h15 - 15h25	Essais libres SX1 B
15h25 - 16h00	Réfection piste
16h05 - 16h15	Essais Chronos junior
16h16 - 16h19	Test Départ
16h20 - 16h30	Essais Chronos SX2 A
16h31 - 16h34	Test Départ
16h35 - 16h45	Essais Chronos SX2 B
16h46 - 16h49	Test Départ
16h50 - 17h00	Essais Chronos SX1 A
17h01 - 17h04	Test Départ
17h05 - 17h15	Essais Chronos SX1 B
17h16 - 17h19	Test Départ
17h20 - 17h50	Essais Freestyle (30')
17h55 - 18h05	Manche 1 Junior (7' + 1 tour)
18h10	Réfection Piste
21h00 - 21h10	Manche 2 Junior (7' + 1 tour)
21h12	Podium Junior
21h15 - 21h25	Demi-Finale 1 SX2 (7' + 1 tour)
21h30 - 21h40	Demi-Finale 2 SX2 (7' + 1 tour)
21h45 - 21h55	Demi-Finale 1 SX1 (7' + 1 tour)
22h00 - 22h10	Demi-Finale 2 SX1 (7' + 1 tour)
22h15 - 22h30	Freestyle 1 (15')
22h35 - 22h40	Repêchage SX2 (4' + 1 tour)
22h45 - 22h50	Repêchage SX1 (4' + 1 tour)
22h50 - 23h05	Pause
23h05 - 23h20	Freestyle 2 (15')
23h25 - 23h35	Finale SX2 (9' + 1 tour)
23h40 - 23h50	Finale SX1 (9' + 1 tour)
23h55 - 0h00	Podium
0h00 - 0h20	Freestyle 3 (15')

